

Image not found or type unknown



Mise en congés payés d'office

Par **Lionel59**, le **10/10/2011** à **10:20**

Bonjour,
un patron a t-il le droit de mettre quelqu'un en congés payés , du jour au lendemain ?
cette personne travaille en pharmacie et son patron lui a imposé ses congés dans les 2 jours
suivant .
Il n'y a pas de fermeture de la pharmacie
Merci